

En Perspective

B u l l e t i n é c o n o m i q u e

Volume 2, numéro 8

Août 1992

QUÉBEC

La morosité et le peu de vigueur qui ont caractérisé l'économie québécoise au cours des derniers mois n'ont pas été sans se répercuter sur le marché du travail. Ainsi, pour les six premiers mois de 1992, l'emploi était à nouveau en baisse et le chômage en hausse.

En effet, de janvier à juin 1992, le niveau d'emplois au Québec, sur une base non désaisonnalisée, a reculé de 36 600 postes ou de 1,2 % par rapport à la même période en 1991. Ce sont les emplois à temps plein qui éprouvent encore de la mauvaise conjoncture avec une baisse de 1,6 %, comparativement à une progression de 0,7 % dans le cas des emplois à temps partiel. À ce sujet, il est à signaler que les postes à temps partiel représentaient 15,5 % des

emplois totaux au Québec durant la première partie de l'année, en regard de 7,0 % au cours de 1975, première année où des statistiques sur ce sujet étaient rendues disponibles.

Ce sont les personnes âgées entre 25 et 44 ans qui ont été les plus affectées avec une perte de 47 200 postes ou 2,8 % de moins que l'an passé. Les gens âgés de moins de 25 ans suivaient avec une diminution de

11 300 emplois (-2,5 %). Par contre, 21 900 emplois, soit 2,8 % de plus qu'à pareille date l'année dernière, ont été créés ou retrouvés chez les personnes âgées de 45 ans et plus. Cette situation témoignerait, semble-t-il, d'une reprise dans certaines industries et d'un rappel des travailleurs et des travailleuses les plus expérimenté(e)s.

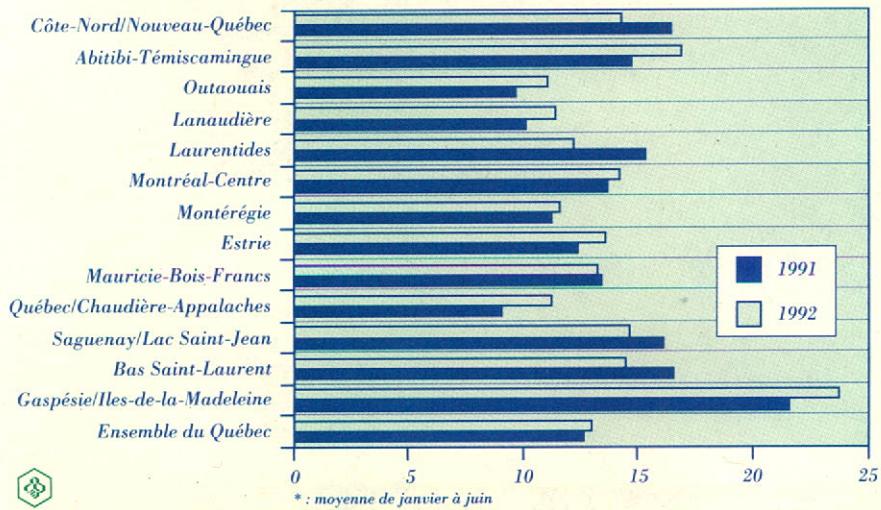
Par ailleurs, les pertes d'emplois ont été réparties très inégalement selon les secteurs industriels. Ainsi, le secteur des finances, assurances et affaires immobilières a été le plus durement frappé avec 42,3 % du total des emplois perdus. Les industries manufacturières absorbaient 23,6 % de ces pertes et celui des autres industries primaires, 16,3 %. Par contre, une augmentation de l'emploi était enregistrée dans les secteurs suivants: agriculture, construction, commerce et administration publique.

Devant ces conditions anémiques de l'économie québécoise, le taux de chômage a continué sa montée pour atteindre, sur une base non désaisonnalisée, une moyenne de 13,0 % durant les 6 premiers mois de 1992, soit 0,4 point de pourcentage de plus qu'à la même période de 1991, mais 0,4 point de moins que durant les mêmes mois de 1982, année de forte récession. En outre, ce taux de chômage aurait été plus élevé sans le

LE MARCHÉ DU TRAVAIL: UN MALADE QU'ON IGNORE!



QUÉBEC TAUX DE CHÔMAGE PAR RÉGION *



INDICATEURS DU MARCHÉ DU TRAVAIL QUÉBEC - 1990-1992

	1990	1991	1991 ⁽¹⁾	1992 ⁽¹⁾	Variation %	
					91/90	92/91 ⁽¹⁾
Population 15 ans et plus ^{'000}	5 284	5 350	5 333	5 402	1,2	1,3
Population active ^{'000}	3 399	3 392	3 366	3 341	(0,2)	(0,7)
Emploi ^{'000}	3 055	2 987	2 943	2 906	(2,2)	(1,2)
Hommes ^{'000}	1 719	1 659	1 620	1 605	(3,5)	(0,9)
Femmes ^{'000}	1 335	1 328	1 323	1 301	(0,5)	(1,6)
Moins de 25 ans ^{'000}	510	465	449	438	(8,8)	(2,5)
25 ans et plus ^{'000}	2 545	2 522	2 494	2 468	(0,9)	(1,0)
Temps plein ^{'000}	2 634	2 542	2 496	2 456	(3,5)	(1,6)
Temps partiel ^{'000}	421	445	447	450	5,7	0,7
Chômeurs ^{'000}	345	409	424	435	18,6	2,7
Taux de chômage%	10,1	11,9	12,6	13,0	1,8	0,4
Taux d'activité%	64,3	63,5	63,1	61,9	(0,8)	(1,2)
Rapport emploi/population%	57,8	55,9	55,2	53,8	(1,9)	(1,4)

(1) Moyenne cumulative de janvier à juin.

Variation %: Variation en pourcentage par rapport à la période précédente ou variation en point de pourcentage dans le cas d'un taux ou d'un rapport.

Sources: Statistique Canada, La population active, catalogue no.: 71-001. Mouvement des caisses Desjardins, Direction Études économiques et stratégiques, juillet 1992.

retrait de 30 600 personnes du marché du travail, un recul de 0,9 % par rapport à l'année dernière. C'est pourquoi le taux d'activité ou de participation au marché du travail, de même que le rapport emploi/population étaient respectivement à la baisse de 1,4 et 1,7 point de pourcentage par rapport à la première moitié de 1991.

Une maladie contagieuse

Sur le plan régional, l'emploi a diminué presque partout au Québec. En termes relatifs basés sur une comparaison des six premiers mois de 1991 et de 1992, la région de la Côte-Nord/Nouveau-Québec a été la plus touchée avec une diminution de 8,7 % du nombre d'emplois (4000 postes),

suivie de la région de Montréal-Centre avec 4,3 % (40 000 postes), celle de l'Estrie avec 3,6 % (4000 postes) et celle de la Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine avec 3,3 % (1000 postes). À propos des pertes d'emplois, il est à signaler que sur 100 emplois perdus au Québec au cours de cette première partie de l'année, 57 étaient localisés dans la région de Montréal-Centre, notamment dans l'Île de Montréal.

Par contre, trois régions faisaient exception, enregistrant une hausse de l'emploi durant cette période. En effet, la région des Laurentides enregistrait une croissance de l'emploi de 11,4 % (17 000 postes), comparativement à 2,2 % (12 000 postes) dans le cas de la Montérégie et à 1,6 % (3000 postes)

dans la Mauricie/Bois-Francs. Il semble qu'une activité économique plus vigoureuse dans ces régions serait à l'origine de ce phénomène. Par ailleurs, il faut signaler que la région de la Mauricie/Bois-Francs n'a pas encore ressenti les effets de la fermeture de l'usine Produits Forestiers Canadian Pacific (plus de 1000 employés) et de celle de B.F. Goodrich (environ 200 emplois) toutes deux prévues dans la seconde moitié de l'année.

Conséquemment, et reflétant en cela les conditions économiques difficiles qui ont prévalu, le nombre de chômeurs et le taux de chômage bondissaient également dans la plupart des régions du Québec. Cette hausse n'est atténuée que par un retrait important du marché du travail de la part de personnes découragées par les sombres perspectives de l'économie et par l'insuccès de leurs démarches antérieures. C'était particulièrement le cas, à ce dernier chapitre, de la région Côte-Nord/Nouveau-Québec qui montrait une baisse du taux de chômage de 2,1 points de pourcentage,

La Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins

Vice-présidence Coordination stratégique et financière

Direction Études économiques et stratégiques
Yves Morency, directeur
Tél.: (418) 835-8305

Cette revue a été réalisée avec la collaboration de:

Gilles Soucy
Économiste en chef

Robert Normand
Économiste
Responsable de la revue

Danielle Proulx
Secrétariat et mise en page

Gilles Drouin
Révision des textes

Lise Vaillancourt
Réalisation graphique

Les opinions émises dans cette revue sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement la position officielle de la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins (CCPEDQ).

Dossier #3110-02-38
En Perspective est publié mensuellement
Permis 2^e Classe en instance
Dépôt légal - 3^e trimestre 1991

accompagnée d'une diminution de la population active de 10,9 %. Pour sa part, la région de Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine subissait le taux de chômage le plus élevé, soit 23,7 %, alors que la région de Montréal-Centre, qui regroupe près du tiers de la force de travail du Québec, inscrivait un taux de chômage de 14,2 %, soit 0,5 point de pourcentage de plus que l'an passé, malgré une chute de sa population active de 5,2 %.

À l'opposé, il faut signaler la performance de la région des Laurentides qui enregistrait une baisse du chômage et une hausse du rapport emploi/population, et ce, en tenant compte d'une progression importante de sa force de travail (10 %).

Des remèdes qui tardent

En somme, avec l'économie qui piétine, les restrictions budgétaires des différentes administrations publiques, les consommateurs davantage préoccupés de la protection de l'environnement, les changements technologiques continuels et une restructuration des secteurs qui s'accentue en raison de la libéralisation des échanges commerciaux, le marché du travail au Québec et dans ses régions demeurera très difficile au cours des prochains mois, et ce, en dépit de la reprise annoncée dans la deuxième partie de l'année et tout au long de 1993.

Ainsi, malgré une croissance anticipée de l'emploi l'an prochain, le nombre de personnes sans travail rémunéré ou inactives par rapport au marché du travail risque donc de s'accroître. Or, avec une population de près de 7,0 millions et une force potentielle de travail (population âgée de 15 ans et plus) de 5,4 millions de personnes, le Québec pouvait compter sur seulement 2,9 millions de personnes occupant un emploi. C'est donc dire que 2,5 millions de personnes résidant au Québec entre les mois de janvier et juin 1992 et âgées de 15 ans et plus étaient sans emploi et, dans la majorité des cas, dépendantes du revenu d'emploi d'une autre personne pour subvenir à ses besoins principaux. Cet indice de «dépendance économique» -

bien qu'imparfait car il ne tient pas compte notamment des autres sources de revenus - témoigne néanmoins de la situation difficile vécue par un nombre de plus en plus grand de personnes et de régions.

Ainsi, pour la première moitié de l'année 1992, ce taux d'inoccupation était estimé à 46 personnes sur 100 pour l'ensemble du Québec avec un maximum de 66 personnes sur 100 en Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine et un minimum de 38 personnes sur 100 dans l'Outaouais, en passant par 48 personnes sur 100 dans la région de Montréal-Centre. Par comparaison, ce ratio se situait respectivement à 40 et 42 personnes sur 100 en Ontario et dans l'ensemble du Canada.

Enfin, parmi les personnes sans emploi, il est à noter que le nombre d'adultes bénéficiaires de programmes de la sécurité du revenu du Québec

aurait atteint, selon nos estimations, environ 475 000 personnes en moyenne durant les six premiers mois de 1992, soit 13,0 % de plus qu'à la même date l'an dernier. De ce nombre, près de 80 % d'entre elles, ou 380 000, étaient considérées aptes au travail. C'est moins que les 435 000 personnes en chômage au cours de la première moitié de l'année, mais c'est presque autant si l'on exclut de ce dernier nombre les chômeurs malades, en congé de maternité, à la retraite, en travail partagé, en formation, etc.

Somme toute, pour chaque personne en emploi au Québec, il y avait une autre personne sans emploi. Dans ces conditions, ne serait-il pas temps de se préoccuper véritablement de la maladie et de ses causes?

Bruno Montour
Économiste
Études régionales

PRINCIPAUX INDICATEURS ÉCONOMIQUES

	1991	1992p		1993p	
QUÉBEC					
. PIB (\$ 1986)*	(1,6)		1,6		4,0
. Inflation (IPC) *	7,2		2,0		2,8
. Taux de chômage (%)	12,0		12,1		11,5
. Mises en chantier ('000)	45		40		45
CANADA					
. PIB (\$ 1986)*	(1,5)		1,8		4,1
. Inflation (IPC) *	5,6		1,5		2,5
. Taux de chômage (%)	10,3		11,1		10,8
. Mises en chantier ('000)	152		170		205
TAUX D'INTÉRÊT					
	Taux actuel	1992	1993		
		III	IV	I	II
. Bons du trésor 3 mois	5,18	5,15	5,10	5,40	5,85
. Obligations - 10 ans	7,43	7,40	7,45	7,70	8,00
. Taux préférentiel	6,75	6,50	6,25	6,75	7,25
. Hypothèque 1 an	6,75	6,50	6,25	6,75	7,50
. Prêts à la consommation	10,75	10,50	10,50	10,50	11,00
DOLLAR (en centsUS)	84,38	83,90	83,00	82,00	81,00
					81,00
					83,00

*: % de variation par rapport à l'année précédente
(p): Prévisions

INDICATEURS DU MARCHÉ DU TRAVAIL PAR RÉGION ADMINISTRATIVE QUÉBEC, 1991-1992⁽¹⁾

Régions administratives	Année	Population de 15 ans et plus	Population active	Emploi	Chômage	Taux d'activité	Taux de chômage	Rapport emploi/population
Ensemble du Québec ⁽²⁾	1991	5 333	3 366	2 943	424	63,1	12,6	55,2
	1992	5 402	3 341	2 906	435	61,9	13,0	53,8
	Var.	1,3	(0,7)	(1,2)	2,7	(1,2)	0,4	(1,4)
Gaspésie/Iles-de-la-Madeleine	1991	85	37	30	8	43,5	21,6	35,3
	1992	85	37	29	9	44,7	23,7	34,1
	Var.	0,0	0,0	(3,3)	12,5	1,2	2,1	(1,2)
Bas-Saint-Laurent	1991	165	91	77	15	55,2	16,5	46,7
	1992	164	90	77	13	54,9	14,4	47,0
	Var.	(0,6)	(1,1)	0,0	(13,3)	(0,3)	(2,0)	0,3
Saguenay/Lac-St-Jean	1991	230	137	115	22	59,6	16,1	50,0
	1992	229	130	112	19	56,8	14,6	48,9
	Var.	(0,4)	(5,1)	(2,6)	(13,6)	(2,8)	(1,4)	(1,1)
Québec/Chaudière-Appalaches	1991	751	473	431	43	63,0	9,1	57,4
	1992	763	473	420	53	62,0	11,2	55,0
	Var.	1,6	0,0	(2,6)	23,3	(1,0)	2,1	(2,3)
Mauricie/Bois-Francs	1991	373	216	188	29	57,9	13,4	50,4
	1992	372	220	191	29	59,1	13,2	51,3
	Var.	(0,3)	1,9	1,6	0,0	1,2	(0,2)	0,9
Estrie	1991	209	129	112	16	61,7	12,4	53,6
	1992	212	125	108	17	59,0	13,6	50,9
	Var.	1,4	(3,1)	(3,6)	6,3	(2,8)	1,2	(2,6)
Montérégie	1991	900	605	537	68	67,2	11,2	59,7
	1992	930	621	549	72	66,8	11,6	59,0
	Var.	3,3	2,6	2,2	5,9	(0,4)	0,4	(0,6)
Montréal-Centre	1991	1 725	1 081	933	148	62,7	13,7	54,1
	1992	1 705	1 040	893	148	61,0	14,2	52,4
	Var.	(1,2)	(3,8)	(4,3)	0,0	(1,7)	0,5	(1,7)
Laurentides	1991	261	176	149	27	67,4	15,3	57,1
	1992	287	189	166	23	65,9	12,2	57,8
	Var.	10,0	7,4	11,4	(14,8)	(1,6)	(3,2)	0,8
Lanaudière	1991	233	148	131	15	63,5	10,1	56,2
	1992	246	149	130	17	60,6	11,4	52,8
	Var.	5,6	0,7	(0,8)	13,3	(3,0)	1,3	(3,4)
Outaouais	1991	211	154	139	15	73,0	9,7	65,9
	1992	218	153	136	17	70,2	11,1	62,4
	Var.	3,3	(0,6)	(2,2)	13,3	(2,8)	1,4	(3,5)
Abitibi-Témiscamingue	1991	112	68	58	10	60,7	14,7	51,8
	1992	114	65	55	11	57,0	16,9	48,2
	Var.	1,8	(4,4)	(5,2)	10,0	(3,7)	2,2	(3,5)
Côte-Nord/Nouveau-Québec	1991	81	55	46	9	67,9	16,4	56,8
	1992	80	49	42	7	61,3	14,3	52,5
	Var.	(1,2)	(10,9)	(8,7)	(22,2)	(6,7)	(2,1)	(4,3)

1: Moyenne cumulative de janvier à juin.

2: En raison du processus d'arondissement utilisé, la somme des régions ou des composantes est différente du total indiqué.

Sources: Statistique Canada, La population active, catalogue no 71-201

Mouvement des caisses Desjardins, Direction Études économiques et stratégiques, juillet 1992.

CANADA

PERSPECTIVES SALARIALES: DE TRÈS FAIBLES AUGMENTATIONS

À l'approche de l'automne et des budgets pour la prochaine année, plusieurs entreprises sont à réviser leur politique salariale. En raison de l'importance qu'elles revêtent, ces politiques risquent d'influencer considérablement la position concurrentielle de la firme. Cet article cherche à mettre en relief la toile de fonds sur laquelle se dessineront les politiques salariales des prochaines années.

Plusieurs facteurs se conjuguent pour limiter considérablement les augmentations salariales:

- la conjoncture économique difficile;
- la chute de l'inflation;
- une compétitivité déficiente;
- une faible rentabilité.

Les augmentations de salaires demeureront donc faibles cette année et s'établiront à environ 2 %. Au cours des prochaines années, cette tendance risque fort de se perpétuer.

Une conjoncture difficile

La première raison expliquant une limitation des hausses salariales est sans contredit la conjoncture économique difficile. Depuis plus de deux ans déjà, le Canada subit une des pires récessions de son histoire. Les pertes d'emploi ont totalisé plus de 400 000 postes tandis que le taux de chômage a augmenté à 11,6 % au mois de juin, atteignant son niveau le plus élevé au cours des 8 dernières années.

Les consommateurs ont été durement touchés par cette récession. La situation difficile sur le marché du travail et les nombreuses taxes héritées des derniers budgets tant fédéral, provinciaux et municipaux ont miné leur pouvoir d'achat. De plus, contrairement à la récession de 1982, le consommateur a passablement accru son taux d'endettement tout en diminuant son taux d'épargne. Le consommateur qui, historiquement alimentait les reprises, restera donc en marge cette fois-ci. Étant donné que la consommation représente environ 60 % de la valeur du PIB, la reprise économique ne pourra pas être musclée.

Du côté du secteur public, l'ampleur de la récession a envenimé la situation financière déjà lamentable de nos gouvernements. Alors que les besoins se font pressants, le gouvernement doit sabrer dans ses dépenses pour limiter la hausse effrénée du déficit. Les gouvernements ont été forcés de limiter les hausses salariales de leurs employés de façon à contrôler un tant soit peu leur déficit.

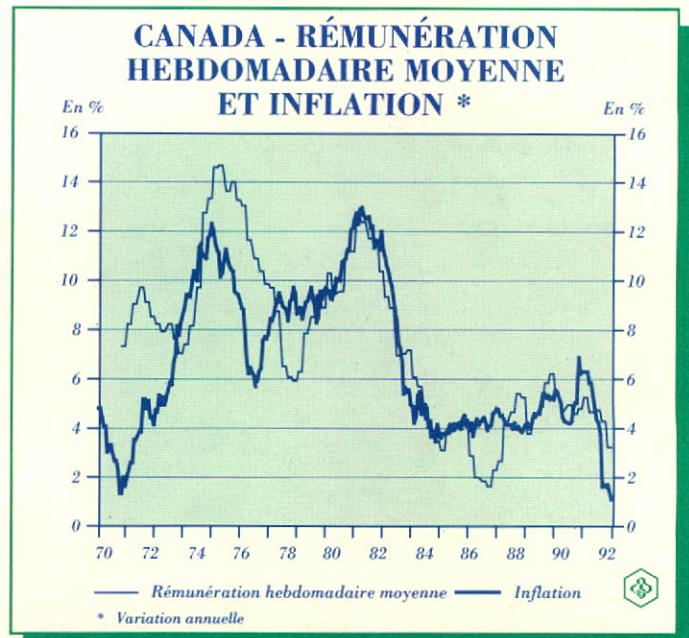
La reprise repose, en conséquence, sur la performance du secteur extérieur. Avec une reprise qui sera lente aux États-Unis et ailleurs dans le monde, il y a peu d'espoir de

voir s'aviver la croissance économique canadienne avant l'an prochain.

La reprise canadienne sera dès plus faible. Les entreprises ne doivent pas escompter un rétablissement marqué pour la demande de leurs produits.

L'inflation sous les 2 %

Les augmentations salariales sont intimement liées à l'inflation et à la croissance du pouvoir d'achat, tandis que celle-ci est redéivable à la productivité. Plus la productivité d'un travailleur est élevée, plus les augmentations de salaire devraient l'être.



Généralement, les salariés cherchent au moins à préserver leur pouvoir d'achat lors du renouvellement de leur contrat de travail. Il existe ainsi une relation étroite entre l'inflation et la croissance des salaires.

Un des faits marquants de la situation difficile actuelle est la chute spectaculaire de l'inflation. Au mois de juin, l'inflation est tombée à 1,1 %, son plus bas niveau depuis mai 1962. En moyenne, cette année, l'inflation devrait atteindre 1,5 %.

Pour les prochaines années, tout indique que la croissance des prix devrait demeurer faible. La Banque du Canada a fixé des objectifs de réduction de l'inflation qui devraient porter l'inflation à 2 % en 1995, un niveau compatible avec la stabilité des prix. De plus, le contrôle de l'inflation n'est pas uniquement l'apanage du Canada. Les Banques centrales des grands pays industrialisés sont toutes préoccupées par la réduction des pressions

inflationnistes, renforçant du même coup les objectifs de la Banque du Canada.

Par ailleurs, la reprise économique est tellement faible qu'on ne retrouvera pas de pressions sur les prix avant plusieurs années. D'autant plus que la plus grande libéralisation des échanges a accru considérablement la concurrence tant sur les marchés internationaux que domestiques. Enfin, en raison du ras-le-bol de la population, les nouvelles taxes devraient être plus rares lors des prochains budgets.

L'inflation demeurera faible dans les prochaines années. Ceci contraste par rapport à la situation des deux dernières décennies. Les hausses salariales devraient tenir compte de plus en plus de ce nouvel environnement marqué par une faible inflation.

Il faut cependant se rendre compte que les salaires, en augmentant au même rythme que l'inflation, laissent le travailleur avec le même pouvoir d'achat. La chute de l'inflation à 1,1 % signifie, en fait, qu'une hausse de 1,1 % est suffisante pour protéger ce fameux pouvoir d'achat. Dans un environnement non-inflationniste, les hausses de salaires ne peuvent qu'être moins élevées. Le temps des hausses salariales de 10 % et plus de la fin des années 1970 est révolu autant que celui des hausses de 5 % dans les années 1980. Il faudra désormais s'habituer à des hausses de salaires avoisinant les 2 %, une croissance compatible avec l'inflation anticipée dans les années à venir.

Une faible compétitivité des entreprises canadiennes

La faible compétitivité des entreprises canadiennes a souvent été pointée du doigt comme une des principales causes des difficultés actuelles. Le Canada a fait pauvre figure à ce chapitre dans les années 1980, se classant dans le peloton de queue.

COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES CANADIENNES 1979 - 1990

	Croissance annuelle moyenne		
	Productivité du travail	Rémunération par employé	Coûts unitaires de main-d'œuvre
- Canada	1,2	7,0	5,8
- États-Unis	0,7	5,2	4,5
- Japon	3,0	4,0	0,9
- Allemagne	1,6	4,0	2,5
- G7*	1,5	5,9	4,2

* Canada, États-Unis, Japon, Allemagne, France, Italie et Royaume-Uni

Source: Perspectives économiques de l'OCDE

Alors que la productivité croissait au rythme annuel de 1,2 % au Canada, la moyenne des pays de l'OCDE était de 1,5 %. Seuls les États-Unis ont réalisé une plus faible performance au sein des G-7. La croissance de la rémunération par employé a été, par contre, plus élevée au Canada que dans l'ensemble des pays de l'OCDE.

Par rapport à notre principal partenaire commercial et compétiteur que sont les États-Unis, la rémunération hebdomadaire moyenne a crû beaucoup plus vite au Canada. Les écarts de salaires n'ont cessé de s'agrandir en défaveur du Canada. Depuis 1983, la rémunération

CANADA - ÉTATS-UNIS UN ÉCART DÉFAVORABLE *

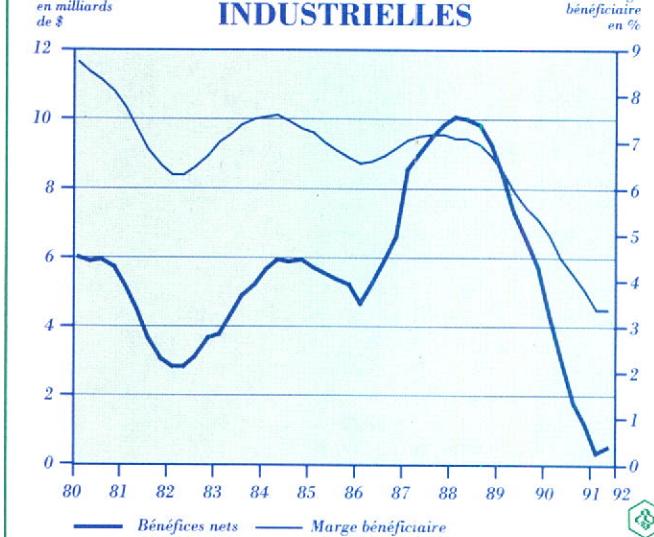


hebdomadaire moyenne a augmenté de 42 % au Canada alors qu'elle ne progressait que de 29 % aux États-Unis durant la même période. En corrigeant pour tenir compte des fluctuations de taux de change, la croissance des salaires au Canada a été de l'ordre de 47 % au cours de la même période, laissant un écart de près de 20 % avec les États-Unis.

Il en résulte que la croissance des coûts unitaires de main-d'œuvre (ce qu'il en coûte pour produire une unité d'un bien) a été plus grande au Canada que chez ses principaux partenaires commerciaux, incluant les États-Unis. A l'heure du libre-échange avec les États-Unis, et bientôt avec le Mexique, et des accords généraux en vertu du GATT, cette différence négative des coûts de main-d'œuvre pèsera de plus en plus lourd sur l'industrie canadienne, forçant des ajustements douloureux au niveau des perspectives salariales de nombreuses industries.

Désormais, aucun secteur n'est à l'abri. La quête de la productivité n'est plus uniquement le lot du secteur

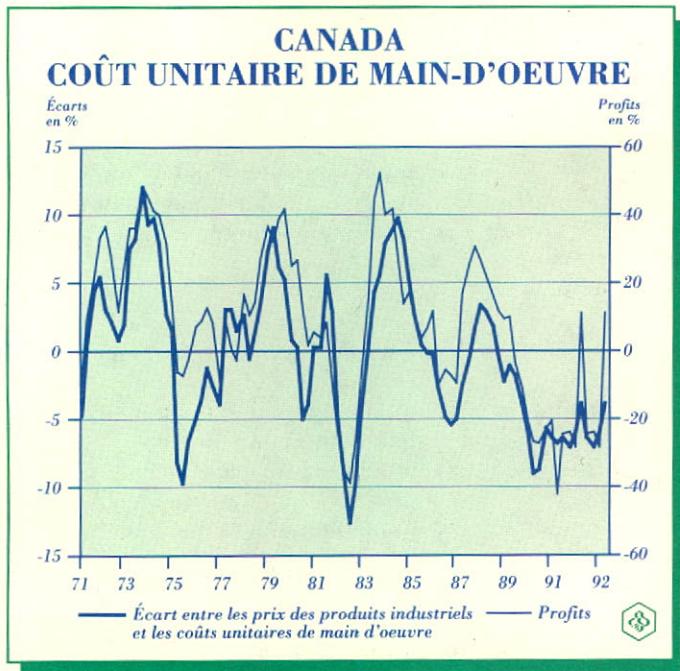
CANADA BÉNÉFICES DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES



manufacturier mais touche tous les secteurs de l'économie, des ressources naturelles jusqu'au secteur des services en passant par l'administration publique.

Une faible rentabilité

La profitabilité des entreprises a été particulièrement affectée lors de cette récession. Les profits sont tombés à des niveaux historiquement bas. À titre d'exemple, les profits des entreprises de la Bourse de Toronto se transigeaient en juin dernier à un ratio cours-bénéfice de 88 alors qu'il était de 22 avant le krach boursier de 1987 et de 29 au pire de la récession de 1982. En raison de cette chute des profits et d'un endettement élevé pour nombre d'entreprises, le nombre de faillites a explosé pour battre les records de la récession de 1982.



Pour augmenter cette profitabilité, les entreprises se doivent d'obtenir des prix plus élevés pour leurs produits ou de réduire leurs coûts de production. Dans le secteur privé, les salaires ne représentent environ que 16,5 % des dépenses moyennes d'une firme au Canada. La faible rentabilité des entreprises ne peut être attribuée uniquement qu'à la croissance des salaires. Il est vrai que l'entreprise doit contrôler l'ensemble de ses coûts et non uniquement la croissance de sa masse salariale. Cependant, une mauvaise gestion des autres dépenses a souvent tôt fait de se répercuter sur les coûts de main-d'œuvre.

Il existe une relation étroite entre la profitabilité et l'écart entre la croissance du prix des produits de l'entreprise et celle des coûts unitaires de main-d'œuvre, soit une mesure de la marge bénéficiaire de la firme. Au cours des dernières années, la croissance des prix des produits industriels a été particulièrement faible au Canada. Au cours des 5 dernières années, les prix des produits industriels ont augmenté en moyenne de 1,3 % alors que les coûts unitaires de main-d'œuvre augmentaient de 4,9 %, affectant du même coup la marge bénéficiaire de la firme.

Les entreprises canadiennes ont donc été particulièrement affectées par la faiblesse des prix qu'elles

reçoivent en relation avec leurs coûts de production. La hausse du dollar canadien n'est pas étrangère à ce phénomène, mais elle n'explique pas tout. La récession en Amérique a entraîné une chute marquée du prix des biens industriels. De même, la compétition accrue de nouveaux fournisseurs rend les marchés plus concurrentiels et limite les hausses de prix.

Les rationalisations de personnel se sont multipliées. Contrairement aux récessions passées, où la majorité des pertes d'emploi étaient temporaires et localisées dans le secteur manufacturier, touchant surtout les cols bleus, cette fois-ci tous les secteurs de l'économie ont été touchés, notamment les cadres et les cols blancs. En outre, une large part de ces pertes d'emploi est permanente.

Pour les prochaines années, on anticipe peu d'amélioration des prix reçus par les firmes. Faible inflation, croissance économique au ralenti et concurrence féroce des entreprises domestiques et étrangères sont autant de facteurs qui limiteront les hausses de prix. L'augmentation de la rentabilité de plusieurs entreprises passera par un contrôle serré des dépenses dont celles relatives aux coûts de main-d'œuvre.

Du côté des travailleurs, le taux de chômage élevé et la disponibilité d'une force de travail abondante limite le pouvoir de négociation. Le climat de négociation n'est donc pas favorable à des hausses substantielles de salaires.

Des augmentations salariales autour des 2 %

Ainsi, de nombreux facteurs se conjuguent pour limiter le potentiel des hausses salariales. En raison de la faible compétitivité des entreprises canadiennes et de la chute des profits, les augmentations de salaires devraient difficilement dépasser l'inflation, soit 2 %. Ces hausses de salaire ne sont pas seulement le lot de la récession mais le résultat d'une dégradation de notre compétitivité depuis des années. En outre, elles demeureront pendant plusieurs années à ce niveau.

Cependant, il faut noter que la croissance moyenne de la rémunération continuera de dépasser légèrement ce niveau dans les prochains mois en raison des conventions collectives en vigueur et de la progression à l'intérieur des échelles salariales.

Dans les prochaines années, l'entreprise devra gérer sa masse salariale non seulement en fonction de la croissance de l'inflation mais aussi en fonction de la relation entre ses coûts de main-d'œuvre et le prix de ses produits pour préserver sa position concurrentielle. Les augmentations de salaires devraient être de plus en plus reliées à la productivité du travail.

Les difficultés économiques actuelles ont mis en évidence nos problèmes de compétitivité et de productivité. La faiblesse de la croissance des salaires au cours des prochaines années en est le reflet. L'environnement économique de plus en plus compétitif et la volonté de passer d'une société de ressources naturelles à une société de valeur ajoutée est également le pari de la productivité.

Robert Normand
Économiste
Économie canadienne

INDICE *précurseur* Desjardins

PROGRESSION DE L'INDICE EN MAI

L'Indice précurseur Desjardins (IPD) a augmenté de 0,8 % en mai dernier. Cette hausse fait suite à la faible augmentation de 0,1 % enregistrée par l'indice en avril alors qu'il avait chuté de 0,1 % en mars. Cette seconde progression de l'indice en autant de mois laisse donc présager un regain de l'économie du Québec au cours des prochains mois, sans toutefois annoncer de rebondissements majeurs.

L'analyse des composantes permet de constater que c'est le marché de l'habitation qui contribue le plus à la remontée de l'indice en mai. En effet, l'Indice de l'habitation

Desjardins (IHD), qui mesure l'activité dans le secteur du logement, a affiché une hausse mensuelle de 2,8 % en mai, correspondant ainsi au troisième mois consécutif où cet indice présente une augmentation. D'ailleurs, l'activité sur ce marché devrait se maintenir au cours des prochains mois.

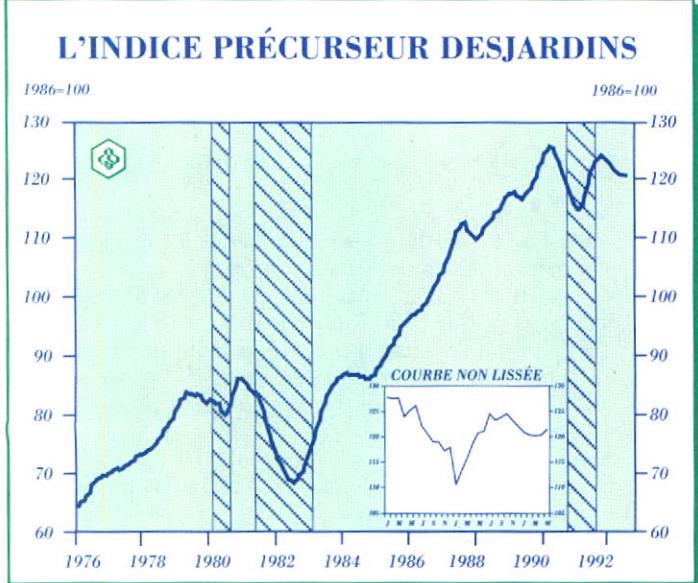
Le marché du travail a également contribué à la hausse de l'indice au cours de cette période. L'augmentation de l'emploi à cette époque avait entraîné une légère baisse du taux de chômage à 12,4 %. Il est

toutefois remonté à 12,9 % en juin. Malgré tout, on pourrait assister à une amélioration de l'emploi au cours des prochains mois, car l'indice d'offre d'emploi a affiché des hausses en juin et en juillet.

La reprise qui se dessine au Canada et au Québec demeure tout de même fragile. On remarque des ratés au niveau des dépenses de consommation alors que les faillites commerciales sont encore élevées. Par exemple, au Québec, pour le premier semestre de 1992, elles sont supérieures de 3 % à celles enregistrées à pareille date l'an passé.

L'économie progressera lentement en cette seconde moitié de l'année. Au fur et à mesure que le marché du travail s'améliorera, les dépenses de consommation reprendront et viendront soutenir la reprise. Les exportations québécoises, qui ont augmenté en mai, contribueront également au regain de l'économie québécoise.

Danny Bélanger
Économiste
Économie du Québec



GRACIEUSETÉ DE

Documentaliste
Faculty of Management
Université McGill
1001, rue Sherbrooke Ouest
Montréal, Qué.
H3A 1G5

Library

